

Pour diffusion immédiate

**AVIS D'ÉLECTIONS
ET
CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges vous invite à son assemblée générale annuelle (AGA), qui se tiendra **le jeudi 1er juin 2017, à 19h**, au 102 rue Saint-Pierre (2^e étage) à Rigaud. Si l'édifice est toujours occupé par les services d'aide aux sinistrés des inondations, l'AGA sera au Chalet de l'Escapade, au 15 rue du Boisé-des-Franciscaines à Rigaud, dans la salle La Cavale.

La procédure d'élections pour les sièges au conseil d'administration du COBAVER-VS s'effectuera lors de l'AGA du COBAVER-VS.

Est éligible à siéger au conseil d'administration tout membre actif ayant droit de vote qui remplit les conditions suivantes :

- être/devenir membre du COBAVER-VS;
- être une personne majeure résidant ou ayant des activités régulières dans la zone de gestion intégrée de l'eau de Vaudreuil-Soulanges (exclue l'île Perrot);
- désirer œuvrer bénévolement pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant afin d'agir au sein de la table de concertation pour la pérennité des usages de l'eau.

Procédure pour les candidats(e)s :

- déposer sa candidature, accompagnée d'un curriculum vitae abrégé, au plus tard **le lundi 29 mai 2017 à 16h**;

SECTEUR EN ÉLECTION	COURRIEL
Poste citoyen	dg@cobaver-vs.org